

1. Organisateur

Le **Judo Club Meyrin** et le **Judo Club Satigny**, sous l'égide de l'**Association cantonale genevoise de Judo**

Sites web : www.judo-meyrin.ch, www.judo-satigny.ch, www.acgjudo.ch

Contact : Alexandre Perles

email : club@judo-meyrin.ch (merci d'indiquer dans le sujet "Championnats genevois" svp)

2. Lieu de la compétition

Salle de gym de l'école des Champs-Frèchets

Rue des Lattes 71

1217 Meyrin

TPG : Trams 14 ou 18, arrêt Meyrin-Gravière. Ou le Bus (navette) 57, arrêt Champs-Frèchets.

Comptez 10 minutes à pieds depuis Meyrin-Gravière. Des parkings sont à proximité.



Les informations ci-dessous ne concernent que la compétition individuelle.

3. Inscription

Peuvent participer tous les judokas d'un club ou école membre de l'ACGJJ, ayant le grade de 5e Kyu minimum et en possession d'un passeport ou passeport-jeunesse valable ainsi que d'une licence FSJ pour l'année en cours. Nous vous demandons de vérifier les passeports avant le jour de la compétition afin d'éviter les refus. Un certificat provisoire nominatif de la FSJ, associé d'une pièce d'identité, peut être accepté.

L'inscription se fait sur place à partir de 8h00 dans le hall d'entrée de la salle de gym des Champs-Fréchets. Le montant est de 18 CHF (+10 CHF si inscription dans une seconde catégorie).

L'inscription pour la catégorie "Open" est gratuite.

Il n'y a pas de limite dans le nombre de combattants à inscrire par club.

Chaque combattant est responsable de son assurance.

4. Système de compétition

Espoirs, Juniors et Élites :

Tableaux avec double repêchage ou poules si moins de 6 combattants.

Ecoliers A, Ecoliers B et Masters :

Poules au 1er tour, puis les 2 premiers de chaque poule sont qualifiés pour le tableau final avec simple repêchage, ou poules si moins de 6 combattants.

5. Règles d'arbitrage

Le règlement FSJ est de rigueur. Pour le connaître, merci de vous rendre sur le site internet <https://sjv.ch/fr/>

Allez dans le menu : *Services>Règlements et formulaires*

Puis dans la rubrique : *Règlements>Formation>Règlements concernant l'arbitrage*

6. Arbitrage

L'arbitrage est assuré par les arbitres officiels.

7. Pesée

Les athlètes doivent se présenter à l'heure de la pesée indiquée.

Aucune tolérance de poids n'est accordée. Un combattant peut décider que son poids ne soit pas enregistré dans l'immédiat, mais il a jusqu'à la fin de l'heure de pesée indiquée pour le faire.

Bien qu'il n'y ait pas de pesée pour la catégorie Open, les cartons d'inscription doivent quand même être remis au local de pesée.

8. Tirage au sort

Le tirage au sort se fait à la table central. Les clubs sont séparés au premier tour dans la mesure du possible. Il n'y a pas de têtes de série (titres, ranking et grades ne sont pas pris en compte).

9. Contrôle du Judogi et tenue des compétiteurs

Le Judogi doit être blanc. Il peut être bleu si le combattant est le second appelé.

Le judogi doit être en bon état et lavé. La longueur des manches doivent correspondre à celle demandée dans le règlement FSJ.

Les piercing sont interdits, même recouverts par du scotch. Les cheveux longs doivent être attachés de façon à ne pas gêner l'adversaire. Les élastiques ne doivent pas contenir de métal. Les barrettes ou autres pièces de métal pour attacher les cheveux sont interdits. De même que montres ou bracelets de toutes sortes sont interdits.

En cas de non respect de ces règles, le combattant peut être disqualifié. En cas de doute, le combattant est libre de questionner un arbitre officiel avant ses combats.

10. Règles particulières pour la tenue des compétitrices

Les compétitrices doivent porter sous la veste :

1. Un t-shirt blanc ou presque blanc à manches courtes, assez résistant et suffisamment long pour être inséré dans le pantalon, ou :
2. Un justaucorps blanc ou presque blanc avec manches courtes.
3. Les couvre-chef sont interdits.

11. Coaching

Le coach peut parler à son combattant uniquement durant les phases "Matte"

Toute activité de coaching est interdite une fois que l'arbitre a annoncé "Hajime"

En cas de non respect, l'arbitre demandera au coach de quitter la zone de coach et de se rendre dans la partie destinée au public.

Autres actes interdits pour le coach :

- Tous commentaires ou critiques, contre les décisions de l'arbitre.
- Demander une correction à l'arbitre.
- Gestes anti-sportifs à l'encontre des arbitres, des officiels ou du public.
- faire tout ce qui est contraire au code moral du judo.

12. Récompenses

Lors de la remise des médailles sur le podium, une médaille d'or, une médaille d'argent et deux médailles de bronze sont attribuées dans chaque catégorie de poids. Les compétiteurs doivent porter leur judogi blanc. Dans le respect des autres médaillés, tous les compétiteurs victorieux doivent être présents lors de la remise des médailles.

À la fin de la compétition individuel, des coupes sont remises aux trois clubs ayant obtenu le plus grand nombre de médailles selon le calcul de points suivant:

médaille d'or : 6 points

médaille d'argent : 3 points

médaille de bronze : 1 points

En cas d'égalité, la décision se fait par les plus grand nombre de 1er et 2ème rang.